



L'initiative Muraille verte pour le Sahara de l'Union Africaine

Thématique: Desertification | Rubrique: Contributions

L'initiative Muraille verte pour le Sahara de l'Union Africaine

L'Union Africaine a présenté à la COP8 à Madrid un document portant sur sa nouvelle initiative dénommée « Muraille verte pour le Sahara ».

1. Historique

En juillet 2005, le Président Oluségún Obasanjo, Président de la République Fédérale du Nigéria, a proposé au cinquième sommet ordinaire de l'Union Africaine l'initiative de création d'une « Muraille verte pour le Sahara ». L'objectif de l'initiative est de lutter contre l'avancée du désert du Sahara vers le sud et d'améliorer les moyens de subsistance des populations de la zone sahélo-saharienne.

2. Introduction

La dégradation des terres des zones arides a négativement pesé sur les moyens d'existence de millions de personnes dans le monde. 10 millions d'hectares de terres arables sont dégradées chaque année et sur les 130 millions d'hectares de terres sérieusement affectées, 50% sont en Afrique.

L'Afrique est le continent le plus négativement affecté par le processus et les effets de la désertification. Le nombre de communautés, de pays et de sous-régions de l'Afrique dont les moyens d'existence s'effritent continuellement, apparemment de manière irréversible, par l'empiètement continu des zones désertiques, est clairement une source de sérieuse préoccupation. Les moyens d'existence dans ces zones dépendent essentiellement des ressources en terres productives, en eau et en végétation. Ces ressources subissent des pressions grandissantes et sans précédent dans l'histoire avec des conséquences alarmantes.

Il est vrai que certains efforts ont été entrepris dans le but de contrer la désertification à travers des approches similaires à celle que propose l'Union Africaine. Quelques exemples utiles d'interventions pourraient être mentionnés à cet égard. L'initiative du « Mur vert » lancée en 1971 par l'Algérie avait pour objectif, la reforestation de 3 millions d'hectares de terres sur 1500 km de longueur et 20 km de largeur. Cette initiative a été plutôt le précurseur en 1978 du projet dénommé « Ceinture verte des pays de l'Afrique du nord ». de même, l'initiative de la « ceinture verte pour le Nigéria » qui a été lancée en réponse aux menaces de désertification et de déforestation qui avaient été détectées par des images satellites prises entre 1976/78 et 1993/95, a permis de considérer ces menaces comme des questions d'urgence. Cette initiative avait pour objectif de planter 300 millions d'arbres sur 240.000 hectares.

Un autre exemple qui pourrait servir de leçon pour l'Afrique, c'est l'expérience chinoise. La Chine s'est embarquée sur un vaste programme de reforestation en 2000 dénommé « Le grand mur vert » destiné à élargir le réseau de forêts reboisées de 5 millions d'hectares d'ici à l'an 2010. Ceci n'était pas un fait nouveau mais plutôt la suite d'une initiative qui existait depuis 1978 en réponse à la déforestation massive qui a eu lieu au cours des années 1950 et qui avait été provoquée par une demande grandissante de terres arables.

De même, bon nombre d'autres initiatives similaires qui ont été entreprises par une multitude d'acteurs avec des objectifs spécifiques pourraient être citées. Pour ne mentionner que quelques unes, le « projet sur l'utilisation de la terre et l'aménagement agricole (LULCC) dans le Sahel et l'Afrique de l'Ouest », le « programme sur les bordures du désert » etc.

Mais il faut noter que les efforts entrepris antérieurement et présentement en Afrique sont, dans bien des cas, essentiellement caractérisés par une limitation de la zone de couverture. Ils sont isolés et non-coordonnés. De ce fait, leur impact sur la lutte contre la désertification ne pouvait pas être remarquable. C'est dans la perspective de continuer ces efforts que la présente initiative a été prise.

3. Buts et Objectifs

Le projet de la « grande muraille verte pour le Sahara » ne doit pas être perçu comme une ligne droite de reboisement qui traverserait le continent. Il est plutôt conçu comme une combinaison d'une série d'activités et d'actions destinée à la résolution de la dégradation des ressources et des moyens d'existence des populations et qui requiert des réponses et des interventions multisectorielles.

Le but de cette singulière initiative est de rassembler les acteurs et les décideurs appropriés pour une réponse adéquate à la désertification et à la dégradation des terres. Le projet aura un certain nombre d'objectifs principaux :

- Renforcer la viabilité de l'environnement ;
- Lutter contre la dégradation des sols ;
- Faire la promotion de la gestion intégrée des ressources naturelles ;
- Arrêter l'avancée du désert du Sahara vers le sud ;
- Euvrer pour la préservation de la diversité biologique ;
- Contribuer à la lutte contre la pauvreté ;
- Améliorer les moyens de subsistance des populations rurales et en particulier des femmes.

4. La mise en œuvre du programme

La mise en œuvre de l'initiative de la « grande muraille verte pour le Sahara » va permettre de renforcer les capacités de développement de l'Afrique en ce qui concerne le contrôle de la dégradation des sols et la désertification par le biais d'échanges d'expériences en termes de bonnes et mauvaises pratiques dans le cadre d'un dialogue sud-sud. Bon nombre de pays africains regorgent de savoirs endogènes. L'initiative de la « grande muraille verte pour le Sahara pourrait faciliter leur éclosion pour le bien être des communautés locales. Il existe des solutions techniques et scientifiques pour prévenir la désertification et la dégradation des ressources naturelles. Les ressources institutionnelles et intellectuelles pourraient être mobilisées et mises à contribution pour la réalisation de ce projet.

Le projet de la grande muraille verte du Sahara est une initiative qui a des impacts multi-générationnels mais qui doit commencer maintenant. L'approche doit tenir compte de cette perspective et ne saurait opter pour des solutions « à la va-vite ». Il faut avant tout une revue détaillée des approches, des efforts, des interventions et des actions passées et actuels en faisant une analyse de leurs approches, de leurs forces et faiblesses sans oublier d'identifier les leçons particulières à tirer de telles initiatives. Une étude institutionnelle doit être faite pour identifier les institutions ayant les diverses capacités pour travailler sur les différentes composantes et aspects de ce projet. Le fait que cette initiative soit multidimensionnelle veut dire qu'elle devrait être basée sur une approche multi sectorielle et multi acteurs. Il importe également qu'elle soit intégrée et coordonnée avec d'autres initiatives (UNCCD, GM, TerrAfrica, NEPAD, GEF, etc.). Ceci permettrait également de créer une certaine synergie et d'utiliser au maximum les ressources (scientifiques, financières, humaines, matérielles).

[CCD-CDP8]

Les liens connexes

 [la dépêche sur Médiaterre](#)

modéré par fbreuil